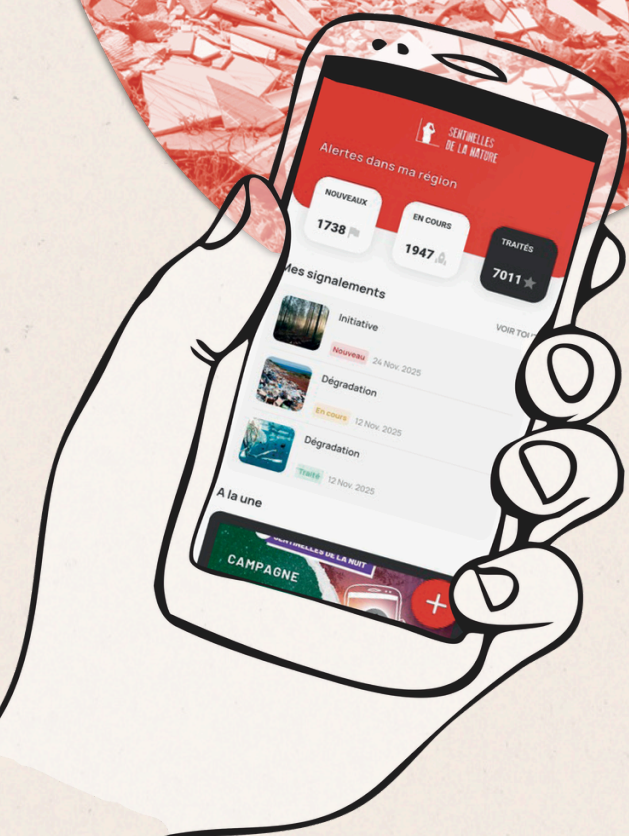




SENTINELLES
DE LA NATURE

BILAN 2025

FNE Occitanie-Méditerranée



Plus d'infos sur sentinellesdelanature.fr



QU'EST CE QUE SENTINELLES DE LA NATURE ?

Sentinelles de la nature, c'est un réseau de citoyen·nes « sentinelles » agissant pour protéger la nature, en alertant sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature. C'est un programme porté par les associations du réseau France Nature Environnement, pour informer, aiguiller et accompagner les citoyen·nes pour agir pour la protection de la nature.

Comment ça marche ?

Devenir Sentinelles de la Nature, c'est facile ! Faites une observation sur le site www.sentinellesdelanature.fr ou l'application dédiée, vous serez mis·e en relation avec l'association référente sur votre territoire : c'est elle qui reviendra vers vous et **vous accompagnera pour agir et protéger la nature !**

Sentinelles de la Nature, c'est le lieu à privilégier pour **alerter sur une atteinte à l'environnement** ou **faire remonter une initiative favorable sur votre territoire !**

> La création d'un compte est obligatoire, mais les informations personnelles restent confidentielles !

+ de 36 000
citoyen·nes engagé·es
comme sentinelles
de la nature

+ de 4000
alertes par an

+ de 400
personnes impliquées
qui accompagnent les
sentinelles de la nature
et traitent les alertes

**En France hexagonale, à
Mayotte et en Guyane !**

Quelles suites sont données aux alertes ?

L'association accompagne la sentinelle et peut :

- **Inform** la sentinelle sur la réglementation et les moyens d'action
- **La mettre en relation** avec les autorités compétentes pour résoudre une dégradation

L'association agit directement :

- **Contacte** les autorités compétentes
- **Informe** les responsables de la dégradation sur la réglementation en vigueur, voire les met en demeure pour résoudre la dégradation
- **Publie** la dégradation ou l'initiative favorable pour la rendre visible à tous et toutes
- **Conserve** l'alerte et s'en sert pour nourrir des actions de plaidoyer, de sensibilisation...

Cela dépend du cas et des moyens de l'association.

Ce que n'est pas Sentinelles de la Nature :

Sentinelles de la nature est un programme porté par des associations de protection de la nature et de l'environnement membres du mouvement France Nature Environnement. Les associations ont pour objet d'assurer la veille environnementale, informer les citoyen·nes, accompagner à l'action collective pour la protection de la nature. Mais Sentinelles de la Nature n'est pas un service public et nos associations n'ont pas vocation à se substituer à la police de l'environnement.

Plus d'informations

Sentinellesdelanature.fr

Qui contacter ?

elsa.sautier@fne-ocmed.fr

Ils nous soutiennent





1 503

Sentinelles de la Nature en Occitanie-Méditerranée



dont **147** nouvelles Sentinelles en 2025



352

nouvelles alertes en 2025

dont



51

nouvelles initiatives favorables en 2025

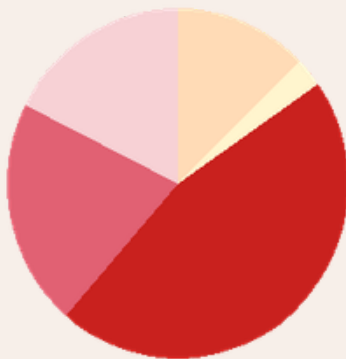


301

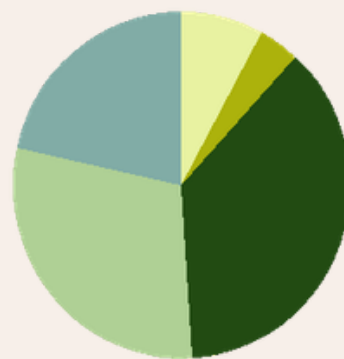
nouvelles dégradations enregistrées en 2025



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ALERTES EN 2025

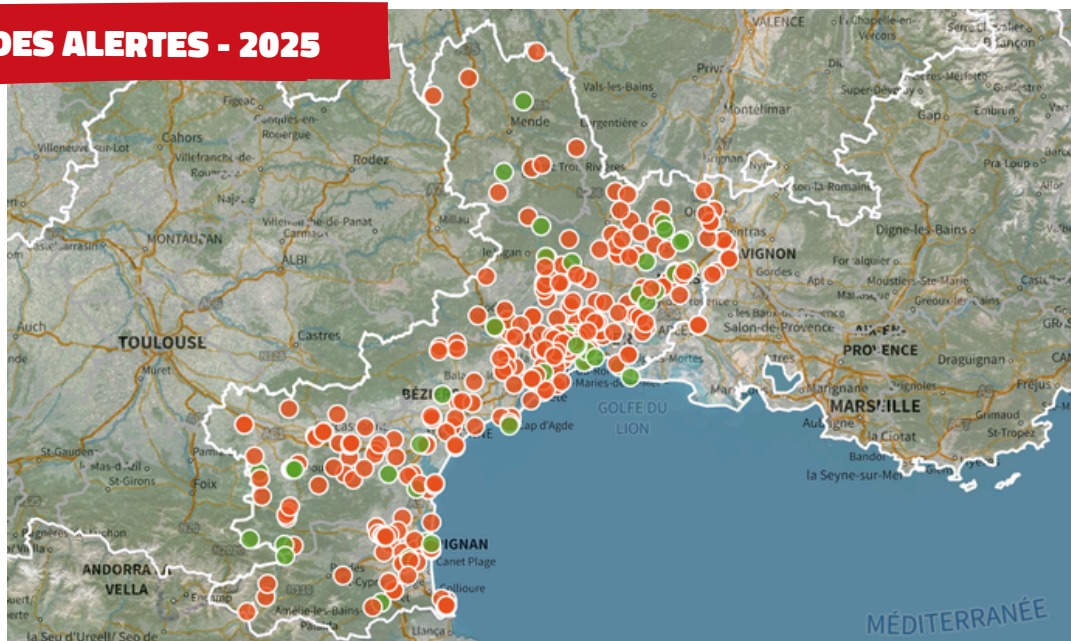


■ Aude
■ Gard
■ Hérault
■ Lozère
■ Pyrénées-Orientales



■ Aude
■ Gard
■ Hérault
■ Lozère
■ Pyrénées-Orientales

CARTE DES ALERTES - 2025



Victoire : la justice bloque le projet de lotissement du Mas d'Avon à Aigues-Mortes | [alerte 23267](#)

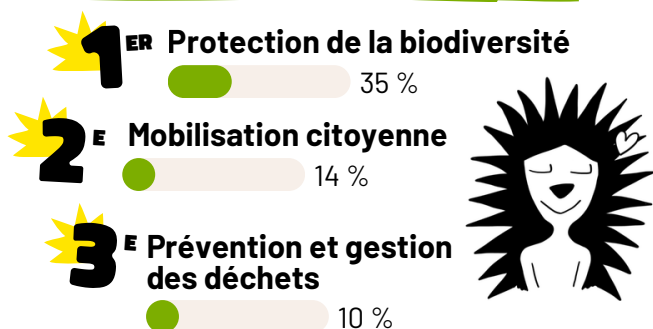
En 2022, le plan de prévention des risques inondations (PPRI) d'Aigues-Mortes était approuvé par arrêté préfectoral. Celui-ci classait un espace naturel, dit du Mas d'Avon, en Espace stratégique en mutation, c'est à dire, un espace pouvant faire l'objet d'urbanisation. Un projet d'écoquartier est d'ailleurs porté par la commune à cet endroit. Or cet espace naturel est à la fois un secteur où l'aléa de submersion est fort, où il est donc dangereux d'y installer un nouveau quartier, et qui fait l'objet d'un classement en zone Natura 2000 avec des enjeux de protection pour la faune sauvage.



Le 16 octobre 2025 le tribunal administratif de Nîmes donnait raison à FNE OCMED qui avait engagé un recours visant à faire annuler le PPRI d'Aigues-Mortes en ce qu'il n'empêche pas l'urbanisation du secteur du Mas d'Avon. Voir : <https://fne-ocmed.fr/2025/10/20/la-justice-bloque-le-projet-de-lotissement-du-mas-davon-a-aigues-mortes/>

INITIATIVES FAVORABLES

Le Top 3



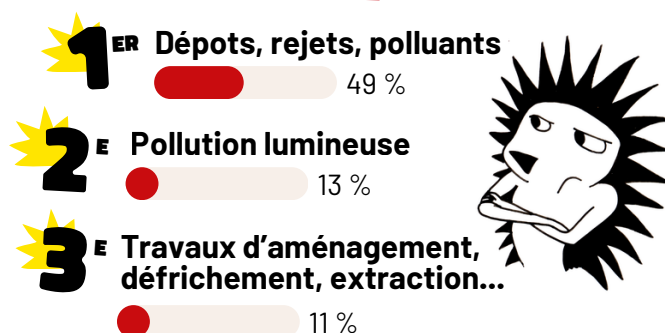
Actions citoyennes pour la régénération du massif des Corbières après les incendies (11)

sentinellesdelanature.fr/alerte/48934/

En août 2025, le massif des Corbières dans l'Aude a été impacté par un incendie d'une ampleur exceptionnelle : 16 000 hectares de forêts et terres agricoles ont été touchées. Face à l'ampleur des dégâts, les habitats et des bénévoles venus en soutien entreprennent des actions solidaires pour tenter de régénérer et reverdir les surfaces impactées : jusqu'au 22 novembre ils sèment, à la main ou mécaniquement lorsque c'est possible, pour reverdir les sols afin de limiter le risque d'érosion de ces derniers mais aussi de rendre le pâturage possible au printemps.

DÉGRADATIONS

Le Top 3



Destruction habitat d'oiseaux protégés (34)

sentinellesdelanature.fr/alerte/41692/

Abattage d'une haie de 75 m en zone humide en décembre 2024. Cette haie accueillait une colonie de grands cormorans (4 nids) et un nid de Milan noir. Elle servait de gîte diurne en été à des dizaines de Bihoreaux et de perchoirs à de nombreux rapaces (busard des roseaux, aigle criard). Il s'agissait des seuls arbres matures de la partie centrale (200ha) de cette zone humide de 800ha intégralement incluse dans le réseau N2000 et qui fait l'objet d'un Docob. FNE Ocméd a déposé plainte.



SENTINELLES DE LA NUIT

Chaque année, en lien avec l'évènement « le Jour de la Nuit », le mouvement FNE organise une campagne pour sensibiliser et lutter contre les éclairages illégaux et nuisibles. En 2025, FNE OCMED a piloté cette campagne nommée « Sentinelles de la Nuit » à l'échelle nationale.

En Occitanie-Méditerranée, cette campagne a été ouverte du 1^{er} octobre au 30 novembre. Grâce à la mobilisation citoyenne sur la thématique de la pollution lumineuse, nous avons réalisé ou actualisé 89 alertes d'éclairages illégaux.

46 commerces recensés en 2024 ont fait l'objet d'un « contrôle » lors de la campagne de 2025 et nous avons pu constater que 32 d'entre eux se sont mis en conformité (enseigne ou vitrine éteinte) suite au courrier que nous leur avons adressé à l'occasion de la campagne de 2024. Cela nous permet de constater que la stratégie de sensibilisation des commerçants porte ses fruits !



LE BILAN

89 alertes réalisées ou mises à jour
32 commerces mis en conformité suite à la campagne 2024
10 courriers de sensibilisation envoyés



SENTINELLES DE LA PLAGE

En 2025, FNE OCMED a poursuivi sa mobilisation sur la préservation des plages du littoral et des cours d'eau via une campagne de sensibilisation et de recensement intitulée « Sentinelles de la Plage », qui avait déjà été menée à l'été 2024. Les objectifs de cette campagne, qui s'est tenue du 14 juin au 31 août 2025, étaient :

- sensibiliser les usagers de la plage aux différentes pressions subies par ces milieux, et aux initiatives de préservation existantes : pour y répondre nous avons créé 9 fiches d'information qui ont été mises à jour et adaptées afin de pouvoir être diffusées sur notre site internet et pas seulement sur les réseaux sociaux ;
- encourager le grand public à se saisir de ces problématiques en nous faisant remonter leurs observations via la plateforme Sentinelles de la Nature ;
- renforcer l'état des lieux des pressions subies et des initiatives mises en œuvre concernant ces milieux.

14 alertes réalisées (9 dégradations et 5 initiatives favorables)
9 alertes sur le littoral et 5 sur les cours d'eau



Les données récoltées pendant la campagne Sentinelles de la Plage nous permettent de renforcer notre plaidoyer pour une meilleure préservation de ces milieux, et d'alerter les acteurs locaux sur les problématiques identifiées sur leurs territoires. Le bilan 2024 - 2025 est disponible sur la plateforme Sentinelles de la Nature : <https://sentinellesdelanature.fr/actualite/Bilan-de-la-campagne-Sentinelles-de-la-Plage.196.html>

Sentinelles de la nature, c'est aussi des formations proposées à nos adhérents ou/et au public pour approfondir certaines thématiques et outiller les citoyens.

JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LE MIX ÉNERGÉTIQUE

FNE OCMED a organisé une journée de formation et d'échanges sur les énergies renouvelables, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt proposé par FNE. La journée s'est déroulée en présentiel à Montpellier et a rassemblé une 15 personnes qui ont pu échanger autour de la question "Comment atteindre un mix énergétique 100% renouvelable sur mon territoire ?". Les interventions portaient sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, l'état des lieux du développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire, un focus sur l'éolien offshore et un point sur la stratégie de FNE OCMED face au développement des différentes filières.

ATELIER DE PRÉSENTATION DE L'OUTIL SENTINELLES DE LA NATURE À NOS ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

En 2025, nous avons choisi de consacrer plus de temps à faire du lien avec nos associations fédérées notamment en leur proposant de participer à un atelier sur l'outil Sentinelles de la Nature. Cette année, l'atelier a été proposé à la Fédération Aude Claire, nouvellement adhérente chez FNE OCMED. Pendant une après-midi nous leur avons présenté l'outil Sentinelles de la Nature avec ses différentes fonctionnalités et les avantages qu'il présente en terme de rationalisation du recueil d'informations et du suivi de dossiers. Suite à cet atelier, 4 personnes de la Fédération Aude Claire ont rejoint la démarche Sentinelles de la Nature !

FORMATION SUR LA COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le choix de thématique pour cette formation résulte d'une demande spécifique formulée par nos adhérents, considérant qu'il s'agit souvent d'un angle mort de l'analyse des projets de territoire. La formation a eu lieu sous forme de webinaire et a permis d'aborder le sujet sur plusieurs aspects : la réglementation sur ce sujet a été présentée par un juriste de l'association, puis un membre de l'autorité environnementale est ensuite intervenu pour présenter la situation en France, les enjeux et les méthodes pour évaluer et réduire les émissions de gaz à effets de serre. Ce webinaire a rassemblé 22 participant.es.

FORMATION SUR LA CONCILIATION ENTRE LES ACTIVITÉS ET SPORTS DE NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

La conciliation entre les activités de nature et la biodiversité n'est pas une thématique nouvelle pour FNE OCMED qui travaille sur cette question dans le milieu de l'escalade depuis plusieurs années. Mais l'augmentation de signalements relatifs à l'accès à la nature pour les loisirs (kayak, kite-surf, baignade, motocross, photographie...) a motivé l'organisation de cette journée en l'élargissant à d'autres domaines sportifs et de loisirs.

La formation s'est déroulée en présentiel, à Montpellier, sur une journée complète et a accueilli un grand nombre d'intervenants notamment des gestionnaires d'espaces naturels et représentants de diverses activités de nature pour échanger sur les impacts de ces activités et faire connaître des solutions qui fonctionnent pour un meilleur partage avec la biodiversité.

La formation a réuni 45 participant.es.



PROTÉGEONS LES AIGLES PARTAGEONS LES FALAISES

Promouvoir un meilleur partage de l'espace entre biodiversité et pratiques sportives.

PRÉSENTATION DU PROJET ET DE SON CONTEXTE

Depuis plusieurs années, FNE OCMED mène des actions en faveur d'un meilleur partage de l'espace entre milieux naturels et escalade. En effet, l'escalade peut impacter la biodiversité des falaises qui sont des milieux très riches, et particulièrement les grands rapaces lorsqu'ils se reproduisent. Notre association a notamment contribué au partage d'un site emblématique de l'Hérault entre grimpeurs et biodiversité. Cette action faite en concertation avec les différents acteurs du monde de l'escalade a été mis en avant via le film documentaire "Les Emmerdeurs".

En 2025 FNE OCMED a concentré ce travail autour des aigles, espèces emblématiques et particulièrement sensibles, en lançant le projet "Protégeons les aigles, partageons les falaises". En concertation avec les acteurs des sports de nature, **notre projet a pour ambition de trouver et de valoriser les solutions pour que les grimpeurs cohabitent avec les aigles**. Description du projet en vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=mkXFJpN_pds

En 2025, après le montage du projet, des diagnostics naturalistes et une concertation avec les acteurs concernés, une campagne de don menée en partenariat avec 1% For the Planet nous a permis de récolter des fonds nécessaires pour la bonne mise en œuvre du projet.



Les actions déjà menées :

- Les diagnostics naturaliste et sportif pour définir les différentes zones de quiétude sur le site pilote ;
- Une réunion de concertation entre acteurs du monde de l'escalade et naturalistes s'est tenue début décembre.
- La mise en quiétude effective des secteurs à enjeux par neutralisation temporaires des voies a été réalisée le 4 janvier.

Les actions à venir :

- Communication sur les actions (signalétique sur site, contenus pour les réseaux sociaux) pour sensibiliser sur les enjeux relatifs à la protection des aigles, et désamorcer les conflits en tensions entre pratique de l'escalade et biodiversité.
- Favoriser la veille environnementale pour identifier d'autres sites à enjeux et à terme créer de nouvelles zones de quiétude pour les aigles nichant en falaise à l'échelle de la méditerranée.

Les partenaires
du projet :



Dans le cadre du projet Sentinelles de la Nature, FNE OCMED organise et encadre des stages de citoyenneté. Le stage de citoyenneté est une mesure alternative aux poursuites qui peut être proposée par un procureur ou un juge à une personne qui a été verbalisée pour une infraction environnementale de faible importance, à la place d'une condamnation pénale.

DÉROULÉ DES STAGES DE CITOYENNETÉ

Les stages de citoyenneté sont organisés en partenariat avec les parquets et l'Office Français de la Biodiversité. L'objectif du stage est de sensibiliser les auteurs d'une infraction environnementale aux effets sociaux induits par leurs actes. Il s'agit en particulier d'expliquer en quoi la prévention des atteintes à l'environnement participe à la défense de l'intérêt général et en quoi une action individuelle peut générer un impact sur le patrimoine commun, la biodiversité et la santé.

Pour répondre à l'objectif de cette mesure en maintenant le dialogue et l'attention des participants, nous avons choisi d'organiser ces stages en suivant la trame suivante* :

- Matinée dédiée à des présentations et interventions en salle du parquet concerné (rappel de son rôle et des objectifs du stage), de l'Office Français de la Biodiversité (rappel de la réglementation), et de FNE OCMED ou d'un.e intervenant.e extérieur.e (enjeux écologiques et climatiques avec une présentation orale ou une fresque de la biodiversité ou des déchets).
- Après-midi dédiée à une visite de site naturel pour approfondir et mettre en contexte les notions vues au cours de la matinée.

*Le format peut être adapté en fonction des conditions météorologiques et du lieu où se déroule le stage.

3 CONVENTIONS pour les départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault
soit les parquets de Carcassonne et Narbonne, Nîmes et Alès, et Montpellier et Béziers.

5 STAGES ORGANISÉS EN 2025



2 DANS L'HÉRAULT aux salines de Villeneuve-lès-Maguelones avec le CEN et à la réserve de Bagnas avec un agent de la réserve.

2 DANS L'AUDE au tribunal judiciaire de Narbonne avec une sortie avec le CEN sur la plage de Port-la-Nouvelle

1 DANS LE GARD au tribunal judiciaire de Nîmes (les températures élevées n'ont pas permis une sortie l'après-midi).





SENTINELLES DE LA NATURE FÊTE SES 10 ANS EN 2025 !

Un livret de 10 ans de signalements
Une frise historique pour montrer l'évolution du projet
Une nouvelle application
Des portraits d'acteurs sentinelles
Des événements partout en France !



PORTRAIT DE SENTINELLES

«Sentinelles c'est un outil qui répond à un besoin ancien pour les associations agissant pour la protection de l'environnement qui ont à traiter des signalements du public au quotidien.»

SIMON

Représentant bénévole Sentinelle et membre du comité de pilotage
FNE Occitanie-Méditerranée



PORTRAIT DE SENTINELLES

«Sentinelles c'est un outil puissant au service de nos associations et de la protection de la nature.»

LYDIE NEMAUSAT

Représentante salariée
Pilote du groupe de travail animation
FNE Occitanie-Méditerranée



ILS.ELLES SE MOBILISENT !

Le projet Sentinelles de la Nature c'est aussi de nombreux citoyen.nes qui se mobilisent pour la préservation de l'environnement, et des bénévoles qui nous aident à traiter les alertes qui nous sont communiquées !

17 BÉNÉVOLES

engagés dans le suivi et le traitement des signalements en 2025 !

1432 SENTINELLES

sur la partie Méditerranéenne de la région Occitanie depuis l'ouverture de la plateforme en Occitanie-Méditerranée !

PRÈS DE 400 HEURES

de travail bénévole dédiées au projet Sentinelles de la Nature en 2025 !

merci !

